

# *Stratégie de la formation professionnelle*

## Réalisations jusqu'à l'année 2009 :

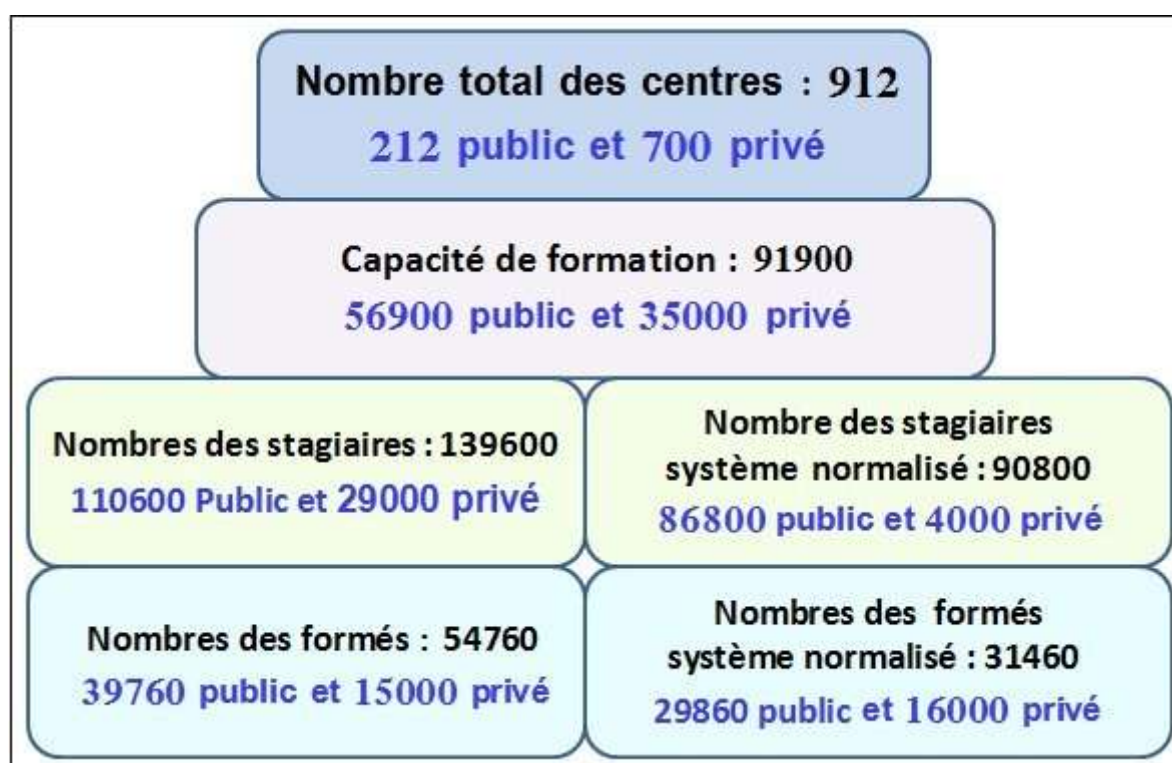
### **I. La formation professionnelle est l'un des leviers principaux du développement :**

La formation professionnelle est l'une des principales composantes du dispositif national de préparation des ressources humaines et l'un des leviers du développement et a pour but, en complémentarité et en synergie avec les secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de l'emploi, de qualifier les demandeurs de formation sur les plans professionnel, social et culturel, de développer les capacités professionnelles des travailleurs et de doter l'entreprise économique des moyens d'améliorer sa productivité et d'accroître sa compétitivité.

La formation professionnelle a pour objectif également de permettre aux apprenants d'acquérir les savoirs, les compétences et les habiletés nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une profession exigeant une qualification, et d'assurer l'adéquation de ces savoirs, compétences et habiletés avec les mutations économiques et technologiques et avec l'évolution des métiers et elle contribue notamment à :

- la satisfaction des besoins de l'économie en qualifications pour les différents emplois,
- la promotion du travail comme valeur,
- le développement de la culture de l'entreprise et l'esprit d'initiative et de créativité chez les jeunes,
- la diffusion d'une culture technologique et technique liée à l'évolution des systèmes de production et de travail tout en contribuant à l'innovation et à la modernisation,
- la préparation aux métiers du futur et aux nouveaux modes de travail.

### **II. Réalisations quantitatives jusqu'à la fin de l'année 2009 :**



L'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle fournit **104.000 du nombre total des formés avec un taux de 75%** (80.000 d'entre eux font partie du système de formation normalisée) du dispositif national de la formation professionnelle.

Cette formation se déroule au sein de **135 centres de formation professionnelle**, répartis sur l'ensemble des gouvernorats de la République.

### III. Réalisations qualitatives :

Le dispositif de la formation professionnelle a connu plusieurs réformes caractérisées essentiellement par :

- l'Adoption et la mise en œuvre d'un plan de réhabilitation du secteur depuis l'année 1997.
- La promulgation d'une nouvelle loi sur la formation professionnelle en 2008, suite à une consultation nationale sur la formation professionnelle organisée en 2007.
- L'établissement d'un partenariat entre le dispositif de la formation professionnelle et le dispositif de production.
- L'instauration de la **démarche-qualité** dans les centres de formation professionnelle : **16 centres** ont obtenu la certification de conformité aux normes de qualité **ISO 9001**.

Et en vue d'inciter la demande pour la formation professionnelle, plusieurs démarches ont été prises :

- La création d'un **certificat de compétence** pour ceux qui ont le niveau d'au moins le neuvième de base.
- L'Adoption de la gratuité de l'inscription, de la nourriture, de l'uniforme de formation et du logement, en plus d'une **indemnité mensuelle de 25 dinars pour les enfants de familles à faible revenu**, et ce dans le but de soutenir la demande dans les spécialités de priorité (les bâtiments et leurs dérivés, travaux publics et le soudage et le montage métallique).
- Le développement du réseau des centres de formation professionnelle et la restructuration de la formation dans certains secteurs.
- L'augmentation de la capacité totale d'hébergement au sein des centres de formation professionnelle: **14 mille lits en 2009**.
- La promotion de la nomenclature nationale des qualifications en une **nomenclature nationale des compétences**, ce qui a permis d'instaurer un cadre de référence reliant les certificats accordés avec les niveaux des compétences correspondantes.
- la création du **chèque de formation** dans le but d'aider les demandeurs de formation à s'inscrire dans les institutions de formation privées à travers la prise en charge par l'État d'un taux maximum de 80% du coût de la formation en fonction de la spécialité.

Et afin d'améliorer l'efficacité de cet instrument au service de la formation, une simplification des procédures de son utilisation a eu lieu aux cours de l'année 2009.

- La conclusion d'Accords avec des entreprises économiques et l'organisation de sessions de formation à leur demande. Les plus importantes actions sont :
  - L'aménagement d'un espace de formation au sein du centre de formation de Gafsa Aguila et la formation de **850 jeunes** aux cours de l'année 2009 afin de répondre aux besoins de l'entreprise **YAZAKI** en mains d'œuvre qualifiée dans la spécialité de câblage électrique pour les automobiles.
  - L'installation d'une unité de formation au sein du centre de la formation et de la promotion du travail indépendant du Mghira-Ben Arous dans la spécialité des mécaniques des avions, et ce pour répondre aux besoins de l'entreprise **AEROLIA**.
  - L'aménagement d'un espace de formation dans **la région de gafsa** pour répondre aux besoins de l'entreprise **BENETTON** dans la spécialité de l'habillement.